COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JANVIER 2021 à 18 h 30

Etaient présents: CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absente excusée : GARCIA Malorie, donne procuration à DUCROS Adeline

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Demande de subvention projet école et périscolaire (Région, Etat, Département)

M. le Maire rappelle au Conseil le projet de construction de l'école et présente l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet YOT et AGERON. Ce projet permettrait de réunir sur un même site les élèves de maternelle et de primaire, ainsi que la garderie et la cantine.

Le coût prévisionnel est estimé à 1 028 540 € H.T. comprenant la maîtrise d'œuvre, la construction et les coûts annexes.

M. le Maire demande au Conseil d'approuver le projet, de lui donner l'autorisation d'entreprendre les démarches nécessaires à sa réalisation, et de demander les subventions correspondantes :

- Pass territoire auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche,
- Subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes,
- DETR auprès de l'Etat.

Délibérations votées à l'unanimité.

2°) Avenant au contrat d'adhésion de prestation de service ADS

M. le Maire présente au Conseil la demande du service ADS (Autorisation du droit des sols) ayant pour objet le renouvellement de la convention d'adhésion initiale pour l'année 2021. Il convient d'établir un avenant de prorogation en attendant la dématérialisation des autorisations d'urbanisme imposée par la loi à partir du 1^{er} janvier 2022.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Acceptation Avant Projet Sommaire enfouissement quartier La Rivière

Le Syndicat Départemental d'Energies a établi un APS relatif à l'enfouissement des réseaux électriques et France Télécom, quartier La Rivière, qui seront raccordés au poste de la Station d'épuration. Avis favorable à ce projet, à l'unanimité.

4°) Implantation Antenne Relais

M. le Maire rappelle au Conseil les différentes étapes concernant ce projet d'implantation d'une antenne relais au stade par Orange. Celle-ci permettra l'amélioration de la couverture mobile 4 G home Orange. Le Conseil doit valider cette implantation ce qui permettra à la commune d'avoir la maîtrise foncière de l'antenne, un contrôle du respect de l'exposition du public avec l'Agence nationale des fréquences et une modification paysagère minime. Cette information a été diffusée à plusieurs reprises par les comptes rendus du Conseil ainsi que dans les bulletins d'information.

Le débat est ouvert et il est évoqué la loi du 9 février 2015 dite loi « Abeille », relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques qui renforce le rôle des maires. Après discussion, il s'avère que la communication n'a pas été suffisante. Aussi, la population est invitée à prendre connaissance du dossier au bureau de la mairie durant les heures d'ouverture, jusqu'au 22 Février 2021. Le dossier pourra aussi être envoyé par mail sur simple demande à l'adresse de messagerie suivante : mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr

Des sites d'information sont également dédiés à ce sujet : radiofréquence.gouv.fr. / anfr.fr

Le conseil municipal demande que TDF, partenaire d'Orange, présente d'autres sites potentiels destinés à l'installation de cette antenne.

5°) Rénovation toit Chapelle de St Génies

Il s'agit d'envisager une rénovation du toit de la Chapelle de St Genies, parcelle C 1100, Le Jardinas. Le coût estimatif pour réaliser cette opération s'élève à la somme de 11 109 € H.T. (devis SARL ZORZAN Rémi).

Le Conseil approuve ce projet et sollicite une subvention DSIL auprès de l'Etat ainsi qu'une subvention auprès de la Région.

Délibération votée à l'unanimité.

6°) Questions diverses

Courriers reçus:

- Direction départementale des Finances publiques le 8 décembre : pertes de récolte suite aux épisodes de gel survenus les 25 mars, 1^{er} et 2 avril 2020 en Ardèche. Les propriétaires peuvent faire une demande individuelle pour dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties ou le Maire a la possibilité de présenter une demande unique dans l'intérêt de ses administrés. Une demande sera faite auprès du Président de la Cave Coopérative pour connaître la position des viticulteurs.
- Le recensement 2021 ayant été repoussé à 2022, l'INSEE porte à notre connaissance les chiffres relatifs à la population légale à St Sauveur au 1^{er} Janvier 2018, en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2021 : Population municipale : 531, Population comptée à part : 15, Population totale : 546.
- Direction des routes : des travaux de réhabilitation sur RD 901 auront lieu au cours du second trimestre 2021.

Travaux:

- Sécurisation Poste SEIGNEUR avec enfouissement du réseau ENEDIS et suppression de 3 poteaux « électricité ».

Infos:

- Rapport sur le contrôle des poteaux et bouches incendie 2020 (15 hydrants recensés 100 % des hydrants déclarés disponibles),
- Infos sur les vaccins COVID 19 en Ardèche,
- Problème sur la piste DFCI de La Coste (motos, quads... qui détruisent les chemins)
- Proposition du Centre de Gestion pour mettre à disposition de la commune un ACFI (Agent chargé de fonction d'inspection) qui donne son avis et fait des propositions sur l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi que du personnel en remplacement des employés en arrêt maladie,
- La Sté MEFRAN propose du matériel en opération déstockage : à voir pour le parcours de santé,
- Permis de construire : rénovation maison CHABAUD Sylvie Le Cros.

Fin de séance à 20 h 25 Catherine FAIVRE